



Bureau du Conseil exécutif

RAPPORT ANNUEL

2024-2025

Bureau du Conseil exécutif

RAPPORT ANNUEL 2024-2025

Province du Nouveau-Brunswick

C.P. 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1 Canada

ISBN 978-1-4605-4368-9 (version imprimée bilingue)

ISBN 978-1-4605-4369-6 (PDF : version anglaise)

ISBN 978-1-4605-4370-2 (PDF : version française)

ISSN 2816-6914 (version imprimée bilingue)

ISSN 2816-6922 (PDF : version anglaise)

ISSN 2816-6930 (PDF : version française)

LETTRES D'ACCOMPAGNEMENT

De la première ministre à la lieutenant-gouverneure

L'honorable Louise Imbeault

Lieutenant-gouverneure du Nouveau-Brunswick

Madame la Lieutenant-Gouverneure,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère des Finances du Nouveau-Brunswick pour l'exercice financier allant du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025.

Le tout respectueusement soumis par

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Holt'.

L'honorable Susan Holt

Première ministre du Nouveau-Brunswick et présidente du Conseil exécutif

Du greffier à la première ministre

L'honorable Susan Holt

Première ministre du Nouveau-Brunswick et présidente du Conseil exécutif

Madame la Première Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel décrivant les activités du Bureau du Conseil exécutif pour l'exercice financier allant du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025.

Le tout respectueusement soumis par

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Joel Dickinson'.

Joel Dickinson

Greffier du Conseil exécutif et chef de la fonction publique

De la sous-ministre à la première ministre

L'honorable Susan Holt

Première ministre du Nouveau-Brunswick et présidente du Conseil exécutif

Madame la Première Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel décrivant les activités du Bureau du Conseil exécutif pour l'exercice financier allant du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025.

Le tout respectueusement soumis par



Judy Wagner

Sous-ministre du Bureau du Conseil exécutif et de l'Égalité des femmes, secrétaire du Cabinet

TABLE DES MATIÈRES

Lettres d'accompagnement	3
Message de la première ministre.....	6
Message du greffier	7
Message de la sous-ministre	8
Priorités du gouvernement.....	9
Faits saillants.....	10
Résultats sur le plan du rendement	12
Aperçu de la Division	18
Bureau du greffier	18
Communications et marketing	19
Renseignements financiers.....	21
Résumé des activités de dotation	22
Résumé des projets de loi et des activités législatives.....	24
Résumé des activités liées aux langues officielles.....	25
Résumé des recommandations du Bureau du vérificateur général	27
Rapport sur la <i>Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public</i>	30

MESSAGE DE LA PREMIÈRE MINISTRE

Au cours de la dernière année, nous avons fait d'importants progrès vers l'atteinte de nos objectifs, et nous continuons à nous efforcer de respecter nos engagements et de trouver les meilleures façons d'aider les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois.

Cela ne serait toutefois pas possible sans le travail acharné des fonctionnaires du Nouveau-Brunswick.

La valeur de leur travail ne doit pas être sous-estimée. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont travaillé si fort au sein de notre équipe, et je tiens également à remercier tout particulièrement ceux qui œuvrent au sein du Bureau du Conseil exécutif.

Un travail important est accompli dans tous les ministères, mais ceux-ci peuvent prospérer grâce au soutien constant et à l'organisation des employés du Bureau du Conseil exécutif. Je sais qu'on peut compter sur eux pour s'attaquer à tout ce qui leur est confié avec efficacité et intégrité.

Les membres de l'équipe du Bureau du Conseil exécutif continuent de collaborer et de s'adapter afin de relever les défis qui se présentent. Ils sont dévoués et fiers de leur travail, et c'est avec créativité, innovation et bienveillance qu'ils accomplissent leur mission, tout en veillant à ce que tout se passe bien.

Je suis très fière de faire partie de cette équipe de professionnels talentueux. J'espère que vous savez que votre travail n'est pas ignoré ni sous-estimé. Il profite non seulement aux membres du gouvernement, mais aussi à *toute la population* du Nouveau-Brunswick, et ce sera le cas pendant encore de nombreuses années.

J'ai hâte de voir ce que nous accomplirons ensemble à l'avenir.

Merci.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'S. Holt', with a long, sweeping horizontal stroke extending to the right.

L'honorable Susan Holt

Première ministre du Nouveau-Brunswick et présidente du Conseil exécutif

MESSAGE DU GREFFIER

Chaque année, l'équipe du Bureau du Conseil exécutif apporte une contribution considérable au service public, et cette année n'a pas fait exception.

Soutenir nos collègues de l'ensemble du gouvernement est une priorité constante et essentielle. Chaque jour, nous assumons cette responsabilité en travaillant ensemble pour nous aider mutuellement à réussir et à atteindre nos objectifs.

Une partie de la raison pour laquelle cette équipe est si exceptionnelle réside dans son engagement continu à l'égard de l'apprentissage et du perfectionnement professionnel. Il est important que les membres du personnel du gouvernement du Nouveau-Brunswick se sentent soutenus tout au long de leur carrière pour renforcer leurs compétences et approfondir leurs connaissances, afin qu'ils puissent ensuite les mettre à profit et offrir aux Néo-Brunswickoises et aux Néo-Brunswickois les programmes et les soutiens qu'ils souhaitent et dont ils ont besoin.

Comme par le passé, nous avons offert diverses possibilités d'apprentissage aux employés du GNB. Il s'agit notamment de l'initiative *Former des leaders prêts pour l'avenir*, qui compte plus de 550 participants à ce jour, dans le cadre des volets *Cadres supérieurs émergents*, *Leaders en évolution* et *Aspirants leaders*. Au cours de l'année 2025, plus de 300 *leaders en évolution* et *aspirants leaders* termineront leur parcours, en plus de la cohorte des *cadres supérieurs émergents* lancée au printemps dernier.

En tant que fonctionnaires, vous jonglez en permanence et avec aisance entre vos responsabilités variées, qui changent continuellement, en veillant à donner la priorité aux Néo-Brunswickoises et aux Néo-Brunswickois et en tenant compte des répercussions de votre travail.

Je suis fier de tout ce que nous avons accompli au sein de notre service, ainsi que des membres de notre équipe dont l'engagement a rendu nos succès possibles. Je suis honoré de pouvoir partager ces réalisations impressionnantes avec vous et de faire partie d'un groupe d'employés aussi remarquable.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Joel Dickinson', with a stylized flourish at the end.

Joel Dickinson

Greffier du Conseil exécutif et chef de la fonction publique

MESSAGE DE LA SOUS-MINISTRE

En tant qu'organisation, notre mission est d'offrir du soutien et de l'aide à ceux et celles qui en ont besoin, et de favoriser la réussite de tous les membres de notre équipe. Il s'agit d'un aspect fondamental de mon rôle et du rôle de tous ceux qui travaillent au sein de notre ministère.

Au cours de l'exercice 2024-2025, nous avons constaté que de grands progrès ont été réalisés pour atteindre les objectifs gouvernementaux. Cela s'explique en partie par le travail acharné et l'engagement sans faille de l'équipe du Bureau du Conseil exécutif, qui joue un rôle prépondérant dans l'ensemble du gouvernement. Le travail accompli ici profite autant au personnel du gouvernement qu'à la population du Nouveau-Brunswick.

Au cours de cette période, nous avons pu apporter notre soutien au pouvoir exécutif du gouvernement en aidant l'Assemblée législative. Nous avons coordonné l'adoption de 27 projets de loi, facilité la transmission d'environ 316 mémoires au Conseil exécutif et supervisé la nomination de 255 membres à des organismes, conseils et commissions.

Au GNB, nous nous efforçons de tenir les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois informés et de susciter leur intérêt envers les travaux du gouvernement. Au 31 mars 2025, nous avons 486 250 abonnés sur nos plateformes de médias sociaux. Notre public Facebook demeure le plus important parmi les gouvernements provinciaux au Canada.

Je suis extrêmement fière de nos nombreuses réalisations et de tous les membres de notre équipe au sein du Bureau du Conseil exécutif qui, ensemble, ont rendu cela possible grâce à leur travail acharné, leur dévouement et leur engagement à l'égard de notre province. Tout ce que nous avons accompli, nous l'avons fait dans le but d'améliorer la vie des gens du Nouveau-Brunswick. En travaillant à aider les autres à réussir, nous réussissons également, en tant que ministère et en tant que personnes, et j'ai l'honneur de participer à cette réussite.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Wagner'.

Judy Wagner

Sous-ministre du Bureau du Conseil exécutif et de l'Égalité des femmes, secrétaire du Cabinet

PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT

Au service des Néo-Brunswickoises et des Néo-Brunswickois

Les priorités du gouvernement du Nouveau-Brunswick (GNB) sont le résultat des expériences que les gens de la province nous racontent et des solutions qu'ils nous proposent. Notre objectif est de changer les choses et d'améliorer la qualité de vie de toute la population du Nouveau-Brunswick, une province dans laquelle nous sommes fiers de vivre. Ensemble, nous apprenons, nous évoluons, nous nous adaptons et nous découvrons des façons nouvelles et transformatrices de faire les choses. Le GNB est déterminé à prendre les mesures nécessaires pour faire avancer nos priorités et, chaque jour, nous travaillons de manière plus efficace et plus efficiente. Les gens du Nouveau-Brunswick sont résilients, créatifs et compatissants, et en travaillant en collaboration, nous pouvons créer l'avenir meilleur que nous méritons toutes et tous. Le GNB accorde la priorité aux partenariats, en responsabilisant les personnes et les organisations sur le terrain qui travaillent étroitement avec la population et en leur faisant confiance pour obtenir des résultats.

Les priorités

Le GNB est déterminé à bâtir un avenir meilleur pour la population du Nouveau-Brunswick. Pour progresser vers cette vision, plusieurs priorités ont été établies, notamment dans les domaines suivants :

- La santé
- Le coût de la vie et le logement
- L'éducation
- L'économie
- L'environnement
- La confiance dans le gouvernement

Nous vous invitons à découvrir les engagements que nous avons pris dans chaque domaine prioritaire, ainsi que nos dernières réalisations et les indicateurs que nous utilisons pour mesurer le succès. Pour en savoir plus, visitez la page : [Priorités du gouvernement](#).

FAITS SAILLANTS

Au cours de l'exercice 2024-2025, le Bureau du Conseil exécutif s'est concentré sur les priorités du gouvernement des façons suivantes :

Perfectionnement en leadership – L'équipe du rendement organisationnel dirige l'initiative *Former des leaders prêts pour l'avenir*, qui compte plus de 550 participants à ce jour : 42 *cadres supérieurs émergents*, 323 *leaders en évolution* et 188 *aspirants leaders* ont terminé leur parcours ou sont en passe de le faire.

Une nouvelle cohorte de *cadres supérieurs émergents* sera formée au printemps 2026, ainsi que plus de 120 *leaders en évolution* et 200 *aspirants leaders* au printemps et à l'automne 2026.

Politiques, Gouvernance et Affaires législatives – Au cours de l'exercice 2024-2025, l'équipe des politiques, de la gouvernance et des affaires législatives a analysé et fourni une orientation stratégique pour environ 316 propositions au gouvernement, y compris en assurant la direction d'une proposition législative. L'équipe s'est également associée au ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail pour élaborer et déposer une loi novatrice sur les exigences en matière d'accessibilité pour la province du Nouveau-Brunswick. De plus, elle a coordonné les affaires internes, dont l'adoption de 27 projets de loi au printemps et à l'automne 2024. Ce travail consistait à fournir des conseils, des ressources, des orientations et des formations aux ministères afin de les aider à atteindre leurs objectifs prioritaires. L'équipe a également coordonné le processus de 255 nominations, dont 135 qui nécessitaient l'approbation du Cabinet, et a continué d'offrir de la formation sur les politiques, la gouvernance et le processus législatif, la prise de décisions gouvernementales et les séances d'information aux hauts dirigeants.

Planification stratégique et Responsabilité du gouvernement – Au cours de l'exercice 2024-2025, la Direction de la planification stratégique et de la responsabilité du gouvernement a franchi des étapes importantes pour faire progresser les priorités gouvernementales et assurer la responsabilisation. L'équipe a activement soutenu la transition gouvernementale et a mis sur pied avec succès le site Web des priorités gouvernementales afin d'améliorer la transparence et la communication. En collaboration avec tous les ministères, la Direction a facilité l'élaboration de 15 mesures stratégiques et a dirigé la planification et la définition de la portée de tous les engagements gouvernementaux. La Direction a également supervisé le processus de présentation des rapports annuels pour tous les ministères relevant de la partie 1, en veillant à ce que les rapports soient exacts et fournis en temps opportun à l'Assemblée législative.

Bureau de la lieutenant-gouverneure – En tant que représentante de la Couronne et chef d'État de la province du Nouveau-Brunswick, la lieutenant-gouverneure Brenda L. Murphy, dans sa dernière année de mandat, a prononcé le discours du trône, signé 240 décrets et donné la sanction royale à 27 projets de loi. Elle a présidé de nombreuses cérémonies de reconnaissance, y compris les investitures de l'Ordre du Nouveau-Brunswick et de l'Ordre de Saint-Jean, rendant hommage aux Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois exceptionnels pour leurs services et leurs contributions. La lieutenant-gouverneure Brenda Murphy a accueilli la gouverneure générale, Son Excellence la très honorable Mary Simon et Son Excellence Whit Grant Fraser, lors de leur première visite officielle dans la province. La lieutenant-gouverneure a accueilli ou assisté à environ 230 missions à travers

la province. Il s'agissait notamment de visites diplomatiques, d'événements culturels et multiculturels et de cérémonies officielles, comme le dévoilement du portrait officiel de sa prédécesseure, la défunte honorable Jocelyne Roy Vienneau. La lieutenant-gouverneure Brenda Murphy a prêté serment à la première femme première ministre du Nouveau-Brunswick et à son cabinet. L'honorable Brenda Murphy a terminé son mandat le 22 janvier 2025. Ce même jour, l'honorable Louise Imbeault a été investie 33^e lieutenant-gouverneure du Nouveau-Brunswick. La lieutenant-gouverneure Louise Imbeault a ciblé quelques domaines d'intérêt clés pour son mandat de cinq ans, notamment la reconnaissance du peuple acadien; l'importance du bilinguisme et des langues officielles; l'égalité des sexes; l'accès à des informations véridiques, vérifiées et précises; l'intégration des arts dans tous les aspects de la société; les interactions entre les diverses communautés culturelles; et les relations avec les Premières Nations. Au cours de ses deux premiers mois et demi en poste, la lieutenant-gouverneure a signé 37 décrets.

Opérations du Cabinet – Au cours de l'exercice 2024-2025, les Opérations du Cabinet ont coordonné 39 réunions du Cabinet, ratifié 429 mémoires au Conseil exécutif et émis 278 décrets. Fidèle à sa vocation, cette équipe a joué un rôle déterminant dans la planification et le soutien de la transition du gouvernement en 2024 (période de transition). Elle a fourni de l'information sur les rôles et les responsabilités des ministres, des sous-ministres et de la fonction publique; et a assuré la prestation ininterrompue des programmes et des services.

Communications et Marketing – Le 15 février 2025, la Division des communications et du marketing a lancé la version actualisée du site web GNB.ca, offrant une plateforme modernisée et accessible à tous les utilisateurs. En mettant l'accent sur une navigation claire, une meilleure accessibilité et un contenu convivial, le site modernisé garantit aux Néo-Brunswickois des renseignements exacts et à jour sur le gouvernement. Ce travail en cours renforce les efforts de communication et de marketing de la division sur tous les canaux, y compris le marketing, les médias sociaux, ainsi que la communication des programmes et des initiatives gouvernementales, renforçant ainsi la confiance du public envers le gouvernement.

Au 31 mars 2025, plus de 1 100 pages Web ont été repensées dans un souci de clarté et d'amélioration de la navigation, et plus de 700 pages avec du contenu redondant, obsolète ou insignifiant ont été supprimées. Ce changement a entraîné une augmentation significative de la note moyenne d'accessibilité du site Web (plus 12 % pour atteindre 92 %) et de la note moyenne de rendement (plus 22 % pour atteindre 90 %).

RÉSULTATS SUR LE PLAN DU RENDEMENT

L'information ci-dessous décrit certaines des priorités du Ministère et la façon dont nous avons mesuré notre rendement.

Résultat n° 1 – BÂTIR UN CADRE DE DÉVELOPPEMENT DU LEADERSHIP ACCÉLÉRÉ, PERSONNALISÉ ET DURABLE

L'objectif est de mettre en place un système durable pour préparer les futurs cadres du GNB à diriger des équipes dans la prestation de programmes et de services fiables, adaptés et efficaces, afin de favoriser l'amélioration organisationnelle pour les contribuables et les clients du Nouveau-Brunswick.

L'équipe chargée du rendement organisationnel a développé des filières de leadership personnalisées en partenariat avec les ministères afin de répondre aux besoins de préparation des futurs leaders du GNB.



Pourquoi est-ce important?

De bons leaders forment des équipes solides qui, à leur tour, respectent leurs engagements envers la population du Nouveau-Brunswick. Il est essentiel, pour faire de la vision du GNB une réalité, d'attirer, de perfectionner et de fidéliser la crème des leaders et les cadres talentueux. Un parcours de développement du leadership viable, axé sur les entreprises et les clients, est fondamental pour créer un Nouveau-Brunswick dynamique et durable.

Rendement général

En date de mars 2025, le portefeuille de perfectionnement en leadership fait état de répercussions et de progrès marquants :

- **Cadres supérieurs émergents** : Deux des trois cohortes ont terminé leur parcours de 18 mois. La troisième cohorte achèvera le programme en juin 2025 et une quatrième devrait voir le jour en avril 2025.

- **Leaders en évolution** : Les cohortes 1 à 7, totalisant 249 participants, ont terminé leur parcours entre 2024 et 2025. Le parcours des cohortes 8 et 9 (74 participants) se poursuit, et plus de 120 participants supplémentaires sont prévus pour le reste de 2025.
- **Aspirants leaders** : La première cohorte a été lancée en septembre 2024 avec 188 participants. Une deuxième cohorte de 200 personnes verra le jour à l'automne 2025.

Le parcours se déroule dans les délais prévus et respecte le budget, avec des structures fondamentales solides en place. Les commentaires des candidats, des participants, des leaders et des équipes de direction sont toujours positifs. Les indicateurs de rendement clés (IRC) montrent des progrès significatifs vers l'atteinte des résultats souhaités dans des domaines comme l'incidence sur l'entreprise et la clientèle, la fidélisation et l'avancement professionnel.

Mesures ou projets entrepris pour atteindre ce résultat

- Nous avons lancé neuf cohortes du volet Leaders en évolution, en collaboration avec les ministères, afin de repérer de futurs leaders, à l'aide d'outils d'évaluation et d'approches de développement éprouvés.
- Les cohortes un à sept des leaders en évolution ont terminé leur parcours d'apprentissage officiel de 12 mois.
- La troisième cohorte des cadres supérieurs émergents poursuit son cheminement en se concentrant sur l'apprentissage personnalisé, à l'aide d'apprentissages expérientiels importants du GNB associés au perfectionnement de compétences en matière de leadership.
- Collaboration avec les districts scolaires francophones et anglophones afin de les inclure dans les futures cohortes (Leaders en évolution du printemps 2025).
- Lancement du premier parcours de 18 mois des aspirants leaders.
- Inclusion des participants du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick dans la cohorte francophone des Leaders en évolution et collaboration pour les cohortes futures.

Résultat n° 2 – ENTENTES DE RENDEMENT

La préparation des ententes de rendement des employés est une fonction organisationnelle importante. Les ententes de rendement annuelles favorisent une communication régulière entre les employés et leurs responsables hiérarchiques, et offrent du temps pour discuter des réalisations, des défis et des points à améliorer. Ce dialogue est essentiel à l'épanouissement personnel et professionnel. De plus, les ententes de rendement offrent l'occasion de cerner les besoins en matière de formation et de perfectionnement, ce qui permet aux employés d'acquérir les compétences dont ils ont besoin pour progresser dans leur carrière et de créer une culture d'apprentissage et d'amélioration continus.

Les ententes de rendement harmonisent le rendement individuel avec les objectifs stratégiques de l'organisation et font en sorte que les efforts de chacun contribuent au succès global de l'organisation.

Le Bureau du Conseil exécutif a réussi à finaliser 73 % de nos ententes de rendement avec les employés.

Résultat n° 3 – AUGMENTATION DU NOMBRE D'ABONNÉS ET DE LA PARTICIPATION SUR LES MÉDIAS SOCIAUX

Les médias sociaux constituent un élément clé du plan de communication stratégique du GNB pour s'assurer que les communications à l'échelle du gouvernement sont bien coordonnées, gérées efficacement et adaptées aux divers besoins du public en matière d'information. Il s'agit d'une priorité clé du gouvernement dans le cadre de son approche des communications publiques, axée sur le numérique.

L'objectif est d'élargir l'audience des comptes de médias sociaux du GNB afin de mieux informer et mobiliser les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois qui lisent et regardent le contenu des plateformes de médias sociaux les plus populaires et interagissent sur celles-ci. Plusieurs facteurs indépendants de notre volonté peuvent expliquer le taux de croissance plus faible de notre audience sur les médias sociaux cette année, par rapport à l'an dernier. Pendant la période électorale de l'automne, notre activité sur les médias sociaux s'est limitée au contenu urgent ou opportun seulement, ce qui a naturellement limité nos efforts de mobilisation. De plus, un changement de gouvernement peut avoir influencé la dynamique de l'audience. Bien que nous nous engageons à publier uniquement du contenu non partisan, des changements dans les préférences du public peuvent survenir en raison de l'évolution des opinions de nos abonnés.

Pourquoi est-ce important?

Les médias sociaux permettent au gouvernement de fournir à la population des renseignements utiles, des ressources importantes et des réponses aux questions. L'augmentation du nombre d'abonnés sur les médias sociaux (le nombre de personnes qui suivent un ou plusieurs comptes sociaux du GNB) et de la participation (le nombre de personnes qui interagissent avec le contenu en

aimant, commentant ou partageant une publication) élargit l'audience globale et donc la capacité du gouvernement à diffuser son message au public.

Rendement général

Au 31 mars 2025, l'audience globale des médias sociaux du GNB était de 487 341 abonnés, ce qui représente une augmentation de 5,4 % par rapport à l'exercice 2023-2024. La page Facebook du GNB (en anglais et en français) compte plus de 271 095 abonnés, ce qui en fait le compte le plus populaire parmi tous ceux des gouvernements provinciaux au Canada.

Entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 mars 2025, l'équipe des médias sociaux a contribué à la création de 5 540 publications sur les comptes généraux du GNB. Le contenu publié par le GNB sur les médias sociaux a généré 40 336 147 impressions, et les interactions sur ces publications ont augmenté de 30 % par rapport à l'exercice précédent, avec un taux de mobilisation moyen de 7,6 %. Dans le secteur des médias sociaux gouvernementaux, la norme pour un bon taux de mobilisation est de 3,5 %.

Mesures ou projets entrepris pour atteindre ce résultat

Au cours du dernier trimestre de 2024, nous avons lancé une stratégie sur les médias sociaux visant à accroître la mobilisation de notre public. Dans le cadre de cette stratégie, nous avons commencé à utiliser les fonctionnalités uniques de chaque plateforme afin d'interagir avec le public cible. Un élément important à cet égard consiste à utiliser des contenus variés, notamment des vidéos courtes, des graphiques et bien plus encore. En utilisant des visuels attrayants et cohérents, montrant les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois dans des situations réalistes autant que possible, nous pouvons interagir de manière stratégique avec notre public et nous démarquer dans le paysage de plus en plus confus des médias sociaux.

SURVOL DES OPÉRATIONS DU MINISTÈRE

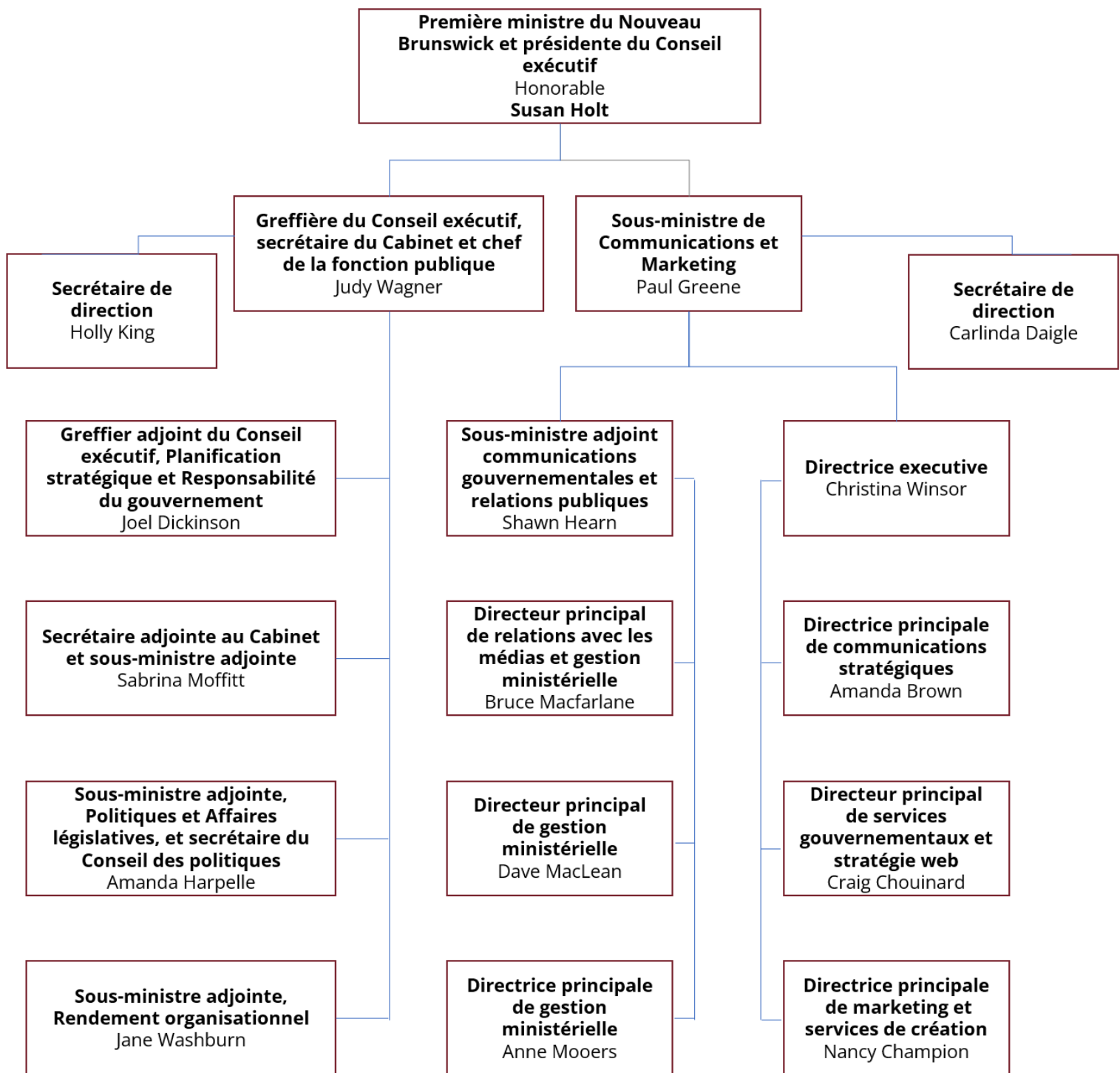
Le **Bureau du greffier** fournit des conseils et un soutien professionnels et non partisans sur la structure et les activités du gouvernement. Le greffier agit également à titre de chef de la fonction publique, veillant à une gestion efficace et efficiente et à ce que la fonction publique offre des programmes et un soutien de grande qualité dans les dossiers et services prioritaires, sur la base d'évaluations fondées sur des données probantes.

Il fournit également des services de secrétariat et d'administration au Conseil exécutif et au Comité des politiques et priorités, et de temps à autre, aux comités spéciaux du Cabinet. Il examine les propositions d'élaboration ou de modification de politiques gouvernementales, ainsi que toutes les propositions réglementaires et législatives. Il fournit un soutien centralisé en matière de nominations et de gouvernance des organismes, des conseils et des commissions. Le Bureau apporte également son soutien au chef du gouvernement dans la planification, l'établissement et la gestion du programme du gouvernement pour l'Assemblée législative, ainsi que dans la supervision des questions politiques liées à la démocratie et au pouvoir législatif. Il assure également la liaison avec le Bureau de la lieutenante-gouverneure.

La **Division des communications et du marketing** est un service intégral de communications et de marketing qui sert tous les ministères, organismes et conseils du gouvernement. Son mandat consiste à assurer la planification stratégique des communications et du marketing au Bureau du Conseil exécutif et à coordonner les communications et le marketing à l'échelle du gouvernement. Ses principales fonctions consistent à coordonner les projets horizontaux stratégiques et les stratégies numériques; à établir et à appliquer les normes et les directives en matière de marketing; à élaborer des plans de communication; ainsi qu'à élaborer, mettre en œuvre et évaluer des stratégies.

La **lieutenante-gouverneure du Nouveau-Brunswick**, qui représente le roi au sein de la province du Nouveau-Brunswick, est le chef d'État légal de la province. En tant que représentante directe de Sa Majesté dans la province, la lieutenante-gouverneure occupe la première place dans l'ordre de préséance provincial. La lieutenante-gouverneure défend le cadre constitutionnel de la province et joue à la fois le rôle de chef suprême et de lien unificateur dans la structure constitutionnelle et politique de la province, sur le plan exécutif, législatif et judiciaire. Pour faire respecter le cadre constitutionnel, elle assure la continuité du gouvernement dans la province du Nouveau-Brunswick; choisit un premier ministre comme chef du gouvernement provincial; nomme et fait prêter serment d'entrée en fonction, d'allégeance et de confidentialité au premier ministre et aux membres du Conseil exécutif; convoque, proroge et dissout l'Assemblée législative; prononce le discours du trône; accorde la sanction royale aux lois provinciales; et signe les décrets en conseil, les proclamations et les autres documents officiels avant qu'ils aient force de loi. Dans ses fonctions de célébration et de promotion, la lieutenante-gouverneure célèbre, inspire et rassemble les gens du Nouveau-Brunswick, tout en faisant valoir l'histoire, la culture et les réalisations de la province. Elle est la présidente d'honneur de nombreux organismes communautaires et préside les cérémonies de remise de l'Ordre du Nouveau-Brunswick et d'autres importants prix d'excellence provinciaux.

Organigramme de haut niveau



En date du 31 mars 2025

APERÇU DE LA DIVISION

BUREAU DU GREFFIER

Aperçu

Le Bureau du greffier du Conseil exécutif fournit des conseils et un soutien professionnels et non partisans sur la structure et les activités du gouvernement. Le greffier agit également à titre de chef de la fonction publique en assurant une gestion efficace et efficiente, et en veillant à ce que celle-ci offre des programmes et des services de grande qualité au moyen d'évaluations fondées sur des données probantes. Le Bureau du greffier du Conseil exécutif compte plusieurs unités qui appuient la Division.

L'Unité des **opérations du Cabinet** est au service du Cabinet et de ses comités. Elle veille à ce que les activités du Cabinet et de ses comités se déroulent de manière efficace et en temps opportun, et à ce que les renseignements collectifs soient fournis de manière appropriée. L'Unité des opérations du Cabinet s'articule autour de trois grands axes de responsabilité : élaboration et mise en œuvre des processus décisionnels du Cabinet; soutien apporté au Cabinet de la lieutenante-gouverneure pour accomplir les fonctions cérémoniales liées à l'installation d'un nouveau lieutenant-gouverneur et à l'assermentation des ministres du Cabinet, ainsi que l'exigence statutaire relative aux décisions du Cabinet qui doivent ensuite être approuvées par la lieutenante-gouverneure et consignées officiellement par la prise de décrets en conseil; soutien des activités de préparation et de planification liées à la transition du gouvernement.

L'Unité de la **planification stratégique et de la responsabilité du gouvernement** travaille directement avec les sous-ministres et leurs équipes de direction pour faire correspondre les plans stratégiques ministériels aux priorités et engagements du gouvernement. L'équipe est chargée d'élaborer, d'instaurer et de surveiller le processus de responsabilisation afin d'atteindre les résultats prioritaires et de gérer les engagements de la plateforme gouvernementale. De plus, l'Unité dirige et coordonne le processus de rapport annuel pour les ministères de la partie 1.

L'Unité du **rendement organisationnel** est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un système personnalisé et durable de perfectionnement des cadres et des dirigeants. Elle prépare ainsi les futurs dirigeants du GNB à encadrer des équipes dans l'exécution de programmes et la prestation de services fiables, adaptés et efficaces, tout en favorisant l'amélioration organisationnelle pour les contribuables et clients du Nouveau-Brunswick. Ce travail est réalisé en partenariat avec les sous-ministres, leurs équipes de direction, les services des ressources humaines et le Bureau du dirigeant principal des ressources humaines (BDPRH).

L'Unité des **services ministériels** offre des services de ressources humaines et financières à tous les employés du BCE et travaille avec le directeur des finances de Finances et Conseil du Trésor à la production du budget annuel du Bureau du Conseil exécutif.

L'Unité de la **politique, de la gouvernance et des affaires législatives** fournit des services de secrétariat et d'administration au Cabinet et à ses comités permanents et spéciaux. Elle analyse les propositions d'élaboration ou de modification des politiques gouvernementales et supervise tous les aspects des propositions réglementaires et législatives, depuis l'élaboration des politiques jusqu'aux étapes de l'Assemblée législative. Cette unité assume un leadership central en matière de nomination et de gouvernance des organismes, conseils et commissions provinciaux, ainsi que la

supervision des exigences en matière de responsabilité des organismes de la Couronne, en vertu de la *Loi sur la reddition de comptes et l'amélioration continue*. L'Unité propose une formation sur les rouages du gouvernement. Elle appuie également le leader parlementaire du gouvernement dans la planification, l'établissement et la gestion du programme du gouvernement pour l'Assemblée législative, et dans la surveillance des questions stratégiques liées à la démocratie et à l'Assemblée législative. L'Unité de la politique, de la gouvernance et des affaires législatives collabore directement avec les ministères pour s'assurer que le Bureau du Conseil exécutif reçoit pour examen des propositions stratégiques bien conçues en matière de gouvernance et de politiques publiques, y compris de législation.

COMMUNICATIONS ET MARKETING

La **Division des communications et du marketing** est un service intégral de communication et de marketing qui est à la disposition de tous les ministères, organismes et conseils du gouvernement. Sa mission est d'aider les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois à comprendre, dans les deux langues officielles, ce que fait le gouvernement et pourquoi. Son mandat consiste à assurer la planification stratégique des communications et du marketing au Bureau du Conseil exécutif et à coordonner les communications et le marketing à l'échelle du gouvernement. Ses principales attributions consistent à coordonner les projets stratégiques et les stratégies numériques; à établir et à appliquer les normes et les directives en matière de marketing; à concevoir des plans de communication et de marketing; ainsi qu'à élaborer, instaurer et évaluer des stratégies.

Communications et Marketing compte six unités : Services ministériels; Stratégie Web et Développement; Communications stratégiques; Gestion ministérielle; Relations avec les médias; Marketing et Services créatifs.

L'Unité des **services ministériels** s'occupe de la gestion du budget opérationnel, du développement des ressources humaines, du recrutement et de la formation du personnel, ainsi que des contrats de communication et de marketing de l'organisation.

Elle est également responsable de la gestion et de la publication officielle de la *Gazette royale* de la province du Nouveau-Brunswick.

En partenariat avec les ministères, l'Unité de la **stratégie Web et du développement** offre du soutien à toutes les étapes du développement d'un site Web, y compris la recherche et l'analyse des données, l'analyse du contenu, la rédaction et la révision, ainsi que l'élaboration de l'architecture de l'information. Ce soutien est complété par l'élaboration, le lancement et la maintenance du site Web. L'Unité met également à jour les pages gouvernementales et ministérielles des sites gnb.ca et snb.ca, ainsi que certaines provenant d'autres organismes gouvernementaux. En partenariat avec les ministères, elle approuve la conception de tous les sites Web externes, afin de s'assurer qu'ils respectent les normes et représentent fidèlement le gouvernement.

L'Unité des **communications stratégiques** collabore avec les ministères pour les aider à déterminer les objectifs de communication de leurs politiques et initiatives. Elle aide à générer des idées et à obtenir des renseignements grâce à la recherche, et à rassembler les moyens nécessaires à la mise en œuvre de leurs plans. L'Unité est responsable de la gestion du calendrier des communications et du marketing du GNB. Elle fournit un soutien à la rédaction et à la révision au Cabinet de la première ministre et au Bureau du Conseil exécutif, et elle assure la liaison entre les ministères et le Cabinet de la première ministre. Elle coordonne et élabore également des plans

intégrés de marketing et de communication, examine les plans de communication rattachés aux mémoires du Conseil exécutif et travaille à l'amélioration de l'analyse des communications et du marketing. Elle est également responsable du journal provincial.

L'Unité de la **gestion ministérielle** gère les communications ministérielles et réunit tous les directeurs et agents de communication. Tous les effectifs des communications sont assignés de façon centralisée par Communications et Marketing, mais répondent aux besoins de communication de leurs ministères respectifs.

L'Unité des **relations avec les médias** évalue et traite de façon stratégique les demandes des médias, en collaborant avec le personnel des communications ministérielles à l'élaboration de stratégies pour communiquer avec les médias. Elle offre également une formation sur les médias aux ministres, au personnel ministériel et aux porte-parole; contribue à la gestion des événements et gère tous les points de presse lorsque l'Assemblée législative siège.

L'Unité du **marketing et des services créatifs** élabore, exécute et évalue toutes les initiatives et campagnes de marketing à l'échelle du gouvernement. Elle fournit des services créatifs et une expertise en communication visuelle, notamment en matière de conception graphique, de création de contenu, de publicité, de planification et d'achat d'espace médiatique. L'Unité dirige également des études de marché et des sondages d'opinion publique pour appuyer les initiatives de communication et de marketing du gouvernement. L'Unité du marketing et des services créatifs gère la marque du GNB et ses sous-marques en respectant ses lignes directrices.

Elle comprend l'équipe des médias sociaux, de la photographie et des services de vidéographie responsable de la gestion et de la surveillance quotidiennes des canaux de médias sociaux du gouvernement. Elle explique les mesures prises par le gouvernement en répondant aux commentaires et aux questions des utilisateurs et en veillant à ce que le public obtienne des renseignements exacts et pertinents. Elle fournit également des conseils aux ministères sur la façon de toucher divers publics et collabore avec l'équipe de la conception graphique pour créer du contenu attrayant, y compris des vidéos et des graphiques.

Chaque année, l'équipe enregistre des centaines de vidéos et capture des images fixes pour soutenir les activités de communication et de marketing du gouvernement. De plus, l'équipe de vidéographie gère, anime et produit tous les événements médiatiques diffusés en direct.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Exercice se terminant le 31 mars 2025

DÉPENSES	BUDGET TOTAL	DONNÉES RÉELLES 2024-2025	ÉCART	% DU BUDGET
Bureau du greffier, chef de la fonction publique et secrétariat du Conseil exécutif	3 806 873	3 557 961	248 912	93 %
Communication et Marketing	7 653 691	7 573 066	80 625	99 %
Cabinet de la lieutenant-gouverneure	579 565	503 946	75 619	87 %
Bureau du Conseil exécutif	12 040 129	11 638 683	405 156	97 %

RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS DE DOTATION

Conformément à l'article 4 de la *Loi sur la Fonction publique*, le secrétaire du Conseil du Trésor délègue la dotation en personnel à chaque administrateur général de ses ministères respectifs. Vous trouverez ci-dessous un résumé des activités de dotation pour 2023-2024 pour le Bureau du Conseil exécutif.

NOMBRE D'EMPLOYÉS PERMANENTS ET TEMPORAIRES EN DATE DU 31 DÉCEMBRE DE CHAQUE ANNÉE		
TYPE D'EMPLOI	2024	2023
Permanent	110	113
Temporaire	32	28
TOTAL	142	141

Le Ministère a annoncé 6 concours, soit 3 concours externes (publics) et 3 concours internes (restreints).

Conformément aux articles 15 et 16 de la *Loi sur la Fonction publique*, le Ministère a procédé aux nominations ci-dessous en utilisant d'autres moyens que le processus de concours pour établir le mérite :

TYPE DE NOMINATION	DESCRIPTION DE LA NOMINATION	DISPOSITION DE LA LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE	NOMBRE
Emplois professionnels, scientifiques ou techniques spécialisés	Une nomination peut être effectuée sans concours lorsqu'un poste requiert : - un niveau d'expertise et de formation poussé; - un haut niveau de compétences techniques; - l'embauche d'experts reconnus dans leur domaine.	15(1)	0
Programme d'égalité d'accès à l'emploi	Offre aux Autochtones, aux personnes handicapées et aux membres des groupes de minorités visibles, l'égalité d'accès aux offres d'emploi, de formation et d'avancement.	16(1)a)	0
Programme de gestion du talent ministériel	Les employés permanents identifiés dans les bassins de talents du Ministère ou d'un autre et qui	16(1)b)	9

TYPE DE NOMINATION	DESCRIPTION DE LA NOMINATION	DISPOSITION DE LA LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE	NOMBRE
	satisfont aux critères en quatre points de l'évaluation du talent, notamment le rendement, la disponibilité opérationnelle, la volonté de collaboration et l'esprit critique.		
Mutation latérale	Le processus de mutation du gouvernement du Nouveau-Brunswick facilite la mutation des employés des parties 1, 2 (districts scolaires) et 3 (régies de la santé) des services publics.	16(1) ou 16(1)c)	5
Nomination d'employés occasionnels ou temporaires à un poste permanent	Une personne qui est embauchée à titre occasionnel ou qui est nommée pour une période déterminée en vertu de l'article 17 peut être nommée sans concours à un poste permanent ayant été bien catégorisé au sein de la fonction publique.	16(1)d)(i)	7
Nomination d'étudiants et d'apprentis à un poste permanent	Les étudiants pour les emplois d'été, les étudiants universitaires ou collégiaux de programmes CO-OP ou les apprentis peuvent être nommés à un poste au sein de la fonction publique sans concours.	16(1)d)(ii)	0

Conformément à l'article 33 de la *Loi sur la Fonction publique*, aucune plainte alléguant un favoritisme n'a été déposée auprès du sous-chef du Bureau du Conseil exécutif et aucune plainte n'a été soumise à l'ombudsman.

RÉSUMÉ DES PROJETS DE LOI ET DES ACTIVITÉS LÉGISLATIVES

N° DU PROJET DE LOI	TITRE DU PROJET DE LOI	DATE DE LA SANCTION ROYALE	SOMMAIRE DES MODIFICATIONS
2	<i>Loi modifiant la Loi sur le Conseil exécutif</i> Bill-29.pdf (legnb.ca)	13 décembre 2024	Le projet de loi, qui a apporté des modifications afin de refléter l'organisation du gouvernement, comprenait toutes les modifications corrélatives nécessaires aux titres ministériels et au transfert de l'autorité législative dans toutes les lois concernées.

Les lois et les règlements qui relevaient de la compétence du Ministère en 2024-2025 se trouvent à l'adresse :

[Conseil exécutif](#)

RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS LIÉES AUX LANGUES OFFICIELLES

Introduction

Le Secrétariat des langues officielles a élaboré un Plan de mise en œuvre pour maintenir et améliorer le bilinguisme au sein de la fonction publique, mais aussi pour coordonner, appuyer et promouvoir la prestation de services et de communications dans les deux langues officielles au sein du gouvernement du Nouveau-Brunswick et auprès des Néo-Brunswickoises et des Néo-Brunswickois.

Objectif stratégique 1

Assurer des services bilingues de grande qualité à tous les gens du Nouveau-Brunswick :

- La Division des communications et du marketing est chargée de créer des documents de communication internes et externes qui permettent au gouvernement de communiquer des renseignements et des messages importants à tous les gens du Nouveau-Brunswick. Ces documents comprennent des pages Web, des communiqués de presse, des messages sur les médias sociaux, des plans de communication, des discours et des déclarations ministérielles, entre autres.
- Le Nouveau-Brunswick est la seule province officiellement bilingue au Canada. Les gens du Nouveau-Brunswick ont le droit de recevoir des communications du GNB dans les deux langues officielles. Tous les documents préparés et distribués par Communications et Marketing sont fournis en français et en anglais, conformément à la *Loi sur les langues officielles*, au Plan de mise en œuvre 2024 à 2031 sur les langues officielles et aux politiques connexes du GNB.

Objectif stratégique 2

Les employés du gouvernement provincial peuvent travailler et poursuivre une carrière dans la langue officielle de leur choix :

- La Division des communications et du marketing dispose d'un groupe de travail interne chargé de mieux refléter les besoins des membres francophones du personnel et de veiller à ce que toute l'information officielle soit fournie au personnel dans les deux langues officielles. Ce groupe a pour mandat de surveiller et de mettre de l'avant les défis auxquels font face les membres du personnel lorsqu'il s'agit de travailler ou de s'exprimer dans la langue de leur choix, et de proposer des moyens d'aider les autres à se sentir plus à l'aise de le faire.
- L'équipe des communications et du marketing fournit de l'information bilingue à tout le personnel au moyen de courriels, de notes de service, de documents importants, de pages SharePoint et de présentations PowerPoint.
- Un certain nombre de membres du personnel des communications et du marketing ont suivi une formation en français langue seconde au cours de l'exercice dans le cadre des efforts de la Division visant à accroître et à améliorer sa capacité de travailler et de mener toutes les activités de communication et de marketing dans les deux langues officielles.

Objectif stratégique 3

La population du Nouveau-Brunswick comprend les avantages socioéconomiques du bilinguisme grâce à une communication améliorée et efficace, et grâce à un soutien accru :

- L'équipe des communications et du marketing coordonne des études de marché pour divers ministères et organismes gouvernementaux et, à l'occasion, fait appel à des entreprises externes pour mener de telles études. Tous les travaux d'études de marché sont effectués dans les deux langues officielles. Toutes les activités de recherche en personne ou en ligne sont menées dans les deux langues officielles ou avec des groupes de discussion distincts en anglais et en français.
- La Division, par l'intermédiaire de l'offre à commandes en matière de marketing et de communications, fournit un soutien aux efforts de consultation externe au nom des ministères et organismes gouvernementaux sur divers sujets importants pour les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois. Ces consultations doivent être menées en anglais et en français, en ligne et en personne.

Objectif stratégique 4

Des mesures positives sont mises en place pour favoriser le développement des deux communautés linguistiques officielles :

- Le Bureau du Conseil exécutif a élaboré un programme d'intégration offert à tous les nouveaux employés, qui comprend des renseignements sur la *Loi sur les langues officielles* et sur les politiques et règlements régissant leurs interactions par rapport aux langues officielles. Il suit les principes du programme d'intégration du GNB, qui prévoit l'inclusion des langues officielles dans la liste de contrôle pour l'orientation des nouveaux employés. Le ministère veille à ce que tous les nouveaux employés reçoivent ces documents et comprennent leur signification et leur importance.
- Le service bilingue est au cœur du travail du BCE et de ses divisions. Nous nous efforçons d'offrir un service et un soutien dans les deux langues officielles, et nous veillons à ce que tous les employés soient conscients de leur responsabilité d'offrir activement des services dans les deux langues officielles.

Conclusion

Le soutien et la promotion des langues officielles au sein du GNB et auprès de toutes les Néo-Brunswickoises et de tous les Néo-Brunswickois constitue une priorité essentielle du Bureau du Conseil exécutif. Nous comprenons l'importance et la valeur de fournir des services et de travailler dans les deux langues officielles, c'est pourquoi nous nous efforçons de nous améliorer chaque année.

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS DU BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

Section 1 – Comprend l'exercice en cours et l'exercice précédent.

TITRE ET ANNÉE DU DOMAINE DE VÉRIFICATION AVEC LE LIEN VERS LE DOCUMENT EN LIGNE	RECOMMANDATIONS
	TOTAL
2023 V1, chapitre 2 : Réponse à la pandémie de COVID-19 : Surveillance – Bureau du Conseil exécutif	5

RECOMMANDATIONS MISES EN ŒUVRE	MESURES PRISES
Sans objet	Sans objet

RECOMMANDATIONS NON MISES EN ŒUVRE	CONSIDÉRATIONS
Recommandation 2.50 Nous recommandons au Bureau du Conseil exécutif de veiller à ce que la province améliore son processus de préparation aux situations d'urgence : • en préparant des plans d'intervention d'urgence pour tous les dangers (y compris les pandémies) et en les maintenant à jour; • en mettant à l'épreuve les plans selon un calendrier prédéfini et en les mettant à jour.	En cours. Une analyse rétrospective de la COVID-19 a été réalisée et des recommandations seront présentées au gouvernement. Dans le cadre de l'examen de la réponse à la COVID-19, le ministère de la Justice et de la Sécurité publique coordonnera les recommandations de mesures à l'intention du gouvernement. Des travaux sont en cours pour mettre en œuvre les décisions du gouvernement pour l'exercice 2024-2025 afin d'améliorer la formation, les exercices et les opérations en gestion des urgences 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
Recommandation 2.59 Nous recommandons au Bureau du Conseil exécutif qu'il veille à ce que :	En cours. Une analyse rétrospective de la COVID-19 a été réalisée et des recommandations seront présentées au gouvernement. Dans le cadre de l'examen de la réponse à

• les rôles, les responsabilités et les attentes de tous les comités exécutifs qui participent aux interventions d'urgences provinciales soient clairement définis et documentés; • des dossiers soient tenus pour toutes les réunions des comités pendant une intervention d'urgence.	la COVID-19, le ministère de la Justice et de la Sécurité publique coordonnera les recommandations de mesures à l'intention du gouvernement. Des travaux sont en cours pour mettre en œuvre les décisions du gouvernement pour l'exercice 2024-2025 afin d'améliorer la formation, les exercices et les opérations en gestion des urgences 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
Recommandation 2.78 Nous recommandons que le Bureau du Conseil exécutif assure la documentation de toutes les recommandations et de l'aide à la décision en cas d'urgence semblable à l'avenir, surtout à mesure que les situations d'urgence se stabilisent au fil du temps.	En cours. Une analyse rétrospective de la COVID-19 a été réalisée et des recommandations seront présentées au gouvernement. Dans le cadre de l'examen de la réponse à la COVID-19, le ministère de la Justice et de la Sécurité publique coordonnera les recommandations de mesures à l'intention du gouvernement. Des travaux sont en cours pour mettre en œuvre les décisions du gouvernement pour l'exercice 2024-2025 afin d'améliorer la formation, les exercices et les opérations en gestion des urgences 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
Recommandation 2.94 Nous recommandons que le Bureau du Conseil exécutif, en collaboration avec l'Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick, procède à un examen post-opérationnel et intègre les leçons apprises en matière de communication dans une mise à jour du plan d'information publique d'urgence du Nouveau-Brunswick.	En cours. Une analyse rétrospective de la COVID-19 a été réalisée et des recommandations seront présentées au gouvernement. Entre-temps, la formation, les procédures et les processus actuels en matière de communication de crise ont été examinés. Parmi les améliorations, mentionnons l'élaboration de trousse déployables pour le personnel, la formation et les exercices sur les communications en cas de crise, la création de modèles de messages normalisés et la mise sur pied d'une équipe d'intervention en cas de crise.

Recommandation 2 100	
Nous recommandons que le Bureau du Conseil exécutif veille à ce que le ministère de la Justice et de la Sécurité publique en collaboration avec le ministère de la Santé : • entreprenne un examen rétrospectif pour évaluer la réponse provinciale à la pandémie de COVID-19; • intègre les leçons apprises à une mise à jour du plan provincial d'urgence en cas de pandémie; • crée et mette en œuvre un calendrier pour mettre à l'épreuve et actualiser régulièrement le plan provincial d'urgence en cas de pandémie.	En cours. Une analyse rétrospective de la COVID-19 a été réalisée et des recommandations seront présentées au gouvernement. Dans le cadre de l'examen de la réponse à la COVID-19, le ministère de la Justice et de la Sécurité publique coordonnera les recommandations de mesures à l'intention du gouvernement. Des travaux sont en cours pour mettre en œuvre les décisions du gouvernement pour l'exercice 2024-2025 afin d'améliorer la formation, les exercices et les opérations en gestion des urgences 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Section 2 – Comprend les périodes de référence des troisième, quatrième et cinquième exercices.

TITRE ET ANNÉE DU DOMAINE DE VÉRIFICATION AVEC LE LIEN VERS LE DOCUMENT EN LIGNE	RECOMMANDATIONS	
	TOTAL	MISES EN ŒUVRE
2022 V2, chapitre 2 : Sites contaminés – Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux	2	2
2021 V1, chapitre 2 : Société de développement régional et Opportunités Nouveau-Brunswick – Financement de l'Internet rural	3	3
2021 V2, chapitre 3 : Pratiques relatives aux salaires et aux avantages sociaux des organismes de la Couronne	1	1
2021 V1, chapitre 3 : Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail – Financement lié à la COVID-19 – Prestation de revenu d'urgence pour les travailleurs du Nouveau-Brunswick	1	1
2021 V1, chapitre 4 : Bureau du Conseil exécutif – Il existe des risques dans la surveillance gouvernementale des organismes de la Couronne	5	5
2020 V1, chapitre 3 : Services d'ambulance	1	0

RAPPORT SUR LA LOI SUR LES DIVULGATIONS FAITES DANS L'INTÉRÊT PUBLIC

Comme le prévoit le paragraphe 18(1) de la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public*, l'administrateur principal doit préparer un rapport sur toute divulgation d'acte répréhensible faite à un superviseur ou à un fonctionnaire désigné de la partie de la fonction publique dont l'administrateur principal est responsable. Le Bureau du Conseil exécutif n'a reçu aucune divulgation d'actes répréhensibles au cours de l'exercice 2024-2025.